



Procès-verbal de la 62^{ème} assemblée générale de l'ADNV 15 mai 2025, Grande Salle à Suchy

Tenue du procès-verbal (PV) : Madame Nadia Mettraux (pré-PV) puis en séance par Madame Elodie Fabre.
La séance est présidée par Monsieur Stéphane Costantini.

1. Salutations et bienvenue

Le Président salue les personnes présentes, souhaite la cordiale bienvenue et ouvre l'assemblée à 18h15. Il passe la parole à Monsieur Thierry Herman, Syndic de Suchy.

Allocution du Syndic des lieux qui souhaite la cordiale bienvenue à Suchy.

Le Président rappelle que les membres ont été convoqués conformément aux statuts et que les documents ont été mis à leur disposition sur le site internet dès le 5 mai dernier.

41 communes sont présentes ou représentées ainsi que 35 membres privés, le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Le Président salue les membres présents du Comité exécutif soit Madame Mary-Claude Chevalier ainsi que Messieurs Pierre Dessemontet et Jacques Nicolet. Il excuse les absences de Messieurs Fabrice de Icco, Fabien Gagnebin et Yvan Pahud.

Deux scrutateurs ont été désignés et ont accepté leur mission, il s'agit de :

1. Madame Laurence Marchand, Syndique de Chavornay
2. Monsieur Claude Jäggi, Syndic de Concise

Ils sont remerciés de leurs bons offices.

Le Président rappelle que les votes se font à main levée, respectivement à bulletin secret si des membres en font la demande.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Salutations et bienvenue
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2024
3. Message du Président de l'ADNV
4. Revue opérationnelle par la Directrice générale
5. Rapport d'activités et comptes 2024
 - a. Présentation par la Directrice générale
 - b. Rapport de la Fiduciaire
 - c. Rapport de la Commission de gestion
 - d. Validation du rapport de la Commission de gestion
 - e. Validation du rapport d'activités 2024
 - f. Adoption des comptes 2024
 - g. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2025
6. Divers et propositions individuelles
7. Clôture

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 mai 2024

Le Président soumet le PV de l'AG du 30 mai 2024 à l'assemblée.

La discussion n'est pas demandée, le PV est validé à l'unanimité.





3. Message du Président de l'ADNV

Le Président de l'ADNV se plaît à transmettre sa grande satisfaction concernant l'exercice sous revue et cite plusieurs éléments qui doivent être relevés au titre des succès :

- une troisième année record concernant le montant déposé auprès du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) du Canton de Vaud, au titre des préavis LADE, pour la somme totale de CHF 3'387'877 et une valeur globale des projets de CHF 24'275'100 ;
- CHF 101'000 octroyés via les comités locaux ADNV pour soutenir 74 projets ;
- la signature de 68 conventions touristiques régionales ainsi qu'une 69^{ème} qui devrait être signée prochainement par la Commune de Cheseaux-Noréaz ;
- la finalisation de l'étude P+R qui a délivré ses recommandations et permis à la DGMR de débloquer les financements pour les différents ouvrages qui seront réalisés par les communes.

Le Président remercie les communes pour leur engagement tant dans la signature des conventions touristiques que pour leur participation à l'étude P+R.

Le Président indique qu'en 2024, le Comité exécutif s'est réuni à 5 reprises.

Lors de ces séances, le comité a notamment :

- approuvé 17 préavis LADE ;
- fixé les objectifs stratégiques spécifiques au tourisme dans le cadre du recentrage des activités régionales ;
- adapté le règlement des comités locaux selon un mode itératif ;
- validé les comptes 2023 et adopté le budget 2025 ;
- décidé les mesures salariales pour 2025.

L'implication du Comité exécutif dans les décisions stratégiques est soulignée tout comme l'excellent alignement entre ses décisions et les réalisations opérationnelles.

Le Président poursuit en rappelant qu'en début de législature, le Comité exécutif s'était fixé 4 objectifs principaux :

- dépoussiérer les statuts → ceci a été fait en 2022 ;
- finaliser l'intégration du tourisme régional → c'est chose faite avec la signature des conventions ;
- réviser le règlement du personnel → il a été adopté lors de la première séance de 2025 ;
- et finalement, proposer un nouveau mode de nomination des membres du Comité exécutif.

Le dernier point est d'ores et déjà sur la table du Comité exécutif et l'une des pistes de travail est l'élargissement de ses membres au monde économique privé en cohérence avec les activités économiques et touristiques de l'ADNV.

L'équilibre entre les grandes communes et les plus petites tout comme la représentation géographique ont toujours été respectés dans la constitution du Comité exécutif et ces principes doivent également être maintenus.

Une proposition de mode de désignation des membres du Comité exécutif sera faite lors de l'assemblée générale en 2026.

Le Président remercie chacun à son niveau de travail et d'implication pour les succès de l'ADNV.





4. Revue opérationnelle par la Directrice générale

La Directrice générale rappelle que l'ADNV fait beaucoup de bien à la région depuis 56 ans, traversant les âges, les tendances et les crises, toujours en gardant le même cap, celui de favoriser toute une région.

Si la satisfaction quant aux records battus est un élément positif, la Directrice générale souligne que l'ADNV est avant tout une association de développement et que c'est en collaboration avec ses membres que sa mission est une réussite.

Il est indiqué qu'en 2024, pour CHF 1 obtenu par l'intermédiaire de l'ADNV auprès du Département cantonal de l'économie, ce sont des investissements 7 fois supérieurs qui ont été réalisés dans la région, ceci sans compter les effets collatéraux de ces projets qui génèrent des emplois, des revenus, des entrées, des nuitées et toutes sortes de dépenses additionnelles.

Si la progression des montants qui sont obtenus via l'ADNV depuis 2019 est spectaculaire et que 2025 sera aussi une année record, la Directrice générale indique que différents signaux viennent assombrir les perspectives en raison du contexte budgétaire cantonal et que ces difficultés sont d'ores et déjà visibles. Si l'optimisme reste de mise, elle assure que l'ADNV poursuivra sereinement sa mission tout en restant vigilante face à des situations qui obligent l'association à s'adapter d'ores et déjà pour défendre les intérêts du Nord vaudois.

La Directrice générale constate que désormais les membres savent parfaitement ce que fait l'ADNV et que l'association continuera, même dans un contexte différent, d'accompagner, de développer, de proposer et de collaborer dans ses domaines d'expertise.

Elle conclut en souhaitant tant pour les membres que pour le personnel de l'ADNV d'avoir encore pour longtemps des projets communs.

5. Rapport d'activités et comptes 2024

La Directrice générale indique que sur le fascicule déposé sur les chaises, figurent quelques-uns des chiffres clés de 2024. Afin de commenter le rapport d'activités, elle diffuse un film réalisé par le personnel de l'ADNV.

En complément, il est indiqué que :

- Le concept Pèdze a fêté cette année ses 5 ans et fonctionne toujours aussi bien, au point où la société mandatée par Vaud Promotion pour réfléchir à une carte cantonale d'avantages a souhaité connaître l'histoire de ce concept à titre d'inspiration !
- Le site www.pedzepass.ch, le premier né du concept Pèdze, a à nouveau connu un joli succès en 2024 avec une soixantaine d'offres. L'édition 2025 vient d'être mise en ligne avec une trentaine d'offres à ce jour, dont toujours une belle diversité de partenaires, des hôtels, des musées et des produits régionaux.
- Pour sa communauté de membres, l'ADNV a lancé un programme d'avantages proposés par et pour les membres ADNV.
- Les « infos Bleu et Rouge » sont des bulletins d'informations consacrés aux activités de l'ADNV et diffusés à tous les membres et partenaires tous les deux mois. Ceux-ci peuvent être diffusés largement.
- Enfin, la Directrice générale, diffuse un second film qui met en valeur les activités de promotion du territoire.

Les commentaires aux comptes 2024 sont ainsi apportés par la Directrice générale :

- l'exercice est bouclé avec un résultat positif de CHF 3'324, dans la ligne du résultat 2023 et légèrement inférieur à ce qui avait été budgété.
- Au chapitre des produits net 2024, les comptes présentent une valeur de CHF 2'706'000, en baisse d'environ 2% par rapport à 2023.
- Il est toutefois nécessaire d'analyser plus particulièrement les cotisations, subvention de l'Etat et rétrocessions de la taxe de séjour, qui constituent le socle des revenus. Durant l'exercice sous revue, le total de ces trois catégories s'élève à CHF 2'650'000, montant qui a été particulièrement bien budgété





en début de période à CHF 2'630'000. Cette somme est toutefois en net recul par rapport à 2023 où l'ADNV enregistrait des revenus pour un total de CHF 2'880'00,0 soit CHF 230'000 de plus. La baisse était prévisible notamment en raison des effets de l'introduction de la mécanique harmonisée du financement touristique

L'ADNV a donc eu :

- plus de membres donc plus de cotisations.
- Moins de financement touristique.
- Davantage de subvention du Canton, le plafond ayant été relevé de CHF 50'000 de plus.
- Et enfin moins de rétrocessions de la taxe de séjour.

Sur ce dernier point la variation est de CHF 90'000 dont les deux tiers proviennent d'une diminution globale de la rétrocession en lien avec l'harmonisation communale et le tiers restant du nombre de nuitées en baisse dans notre région.

L'analyse de l'évolution des nuitées est toujours un exercice périlleux car il s'agit d'une donnée fortement volatile et dépendante de facteurs extérieurs tels que la météo, la force du franc suisse, les niveaux de prix des hébergeurs ainsi que de la concurrence notamment étrangère. Ceci étant, des hypothèses explicatives peuvent être émises.

En 2024, la région enregistre une baisse d'environ 9% soit 27'000 nuitées dont :

- environ 6'000 dans les hôtels ;
- Et 24'000 dans les campings.

Dans le même temps, une augmentation de 5'000 nuitées est enregistrée en parahôtellerie.

Le Nord vaudois est une destination dite « outdoor » en termes touristiques, ce qui signifie que la météo est l'un des facteurs d'influence considérable pour l'attractivité de la région. Selon les rapports de Météo Suisse, l'année 2024 a été « exceptionnellement humide », en particulier au printemps et en automne qui sont des périodes « levier » pour une saison pleine.

Le niveau de prix des chambres est également un élément d'influence notable en particulier pour les clients suisses – qui représentent plus de 70% de notre clientèle – versus des offres attractives à l'étranger. Là également, les sources statistiques officielles indiquent une augmentation du tarif de la chambre sur le Canton de Vaud entre 2022 et 2024 allant jusqu'à 39%, principalement en raison de la reprise post-pandémique, de la pénurie de personnel et de la hausse des coûts énergétiques.

La densité de la promotion réalisée par l'ADNV, sa couverture géographique en Suisse et à l'étranger, les canaux promotionnels utilisés n'ayant cessé d'évoluer positivement depuis 2022 et au fur et à mesure de l'évolution positive de l'argent à disposition, les facteurs d'influence sont assurément un mix des éléments contextuels précités.

Les prévisions 2025 au niveau suisse s'établissent à + 1,8% avec cependant une forte influence de l'Eurovision et de l'Eurofoot féminin dont notre région ne devrait profiter que marginalement.

Le partenaire Jura et 3 Lacs annonce une baisse des nuitées au premier trimestre 2025 de 0,8% alors que notre région enregistre elle, pour la même période une évolution positive de 8,43% soit 1'629 nuitées de plus !

Enfin pour conclure le chapitre des revenus, les principales contributions des différents pourvoyeurs de fonds économiques et touristiques de l'ADNV se répartissent de la façon suivante :





- les parts les plus importantes respectivement à 31 et 37% sont les 70 communes du Nord vaudois tant pour les revenus économiques pour CHF 820'000, montant qui est plafonné, que pour les cotisations touristiques pour CHF 987'000.
- Ensuite vient la taxe de séjour à hauteur de 13% pour un montant de CHF 362'000 en 2024.
- Enfin, les partenaires touristiques qui sont plus de 100 cotisants à hauteur de 4% à près de CHF 120'000. Il s'agit là notamment pour 2024 de 9 hôtels, de 36 établissements de parahôtellerie et 61 autres cotisants qui sont des vigneron, des chalets d'alpage, des campings, des restaurants, des magasins et des prestataires.

Au chapitre des charges de personnel, l'ADNV enregistre un coût de CHF 1'575'000, en dessous de ce qui avait été budgété, la raison étant le départ en cours d'année de 2 collègues dont les postes, le temps d'être repourvus, n'ont pas été chargés pour l'entier de l'année.

Au niveau de la charge des unités, l'ADNV a dépensé durant l'année CHF 522'000 alors que CHF 794'000 étaient prévus au budget. La raison pour laquelle l'entier du budget à disposition n'a pas été dépensé est assez simple puisque jusqu'à tardivement dans l'année, l'ADNV n'avait pas l'assurance que deux communes en particulier signent la convention touristique, induisant un risque financier de près de CHF 250'000, raison pour laquelle les dépenses ont été légitimement diminuées.

Pour finir, conséquence des éléments précités, ce sont CHF 346'000 qui ont été attribués aux fonds de réserve au bilan.

La Directrice générale indique que la situation financière de l'ADNV étant stabilisée, le processus d'utilisation de ces fonds est d'ores et déjà engagé d'ici fin 2026, en particulier pour des engagements en lien avec principalement la promotion du territoire ou encore à travers le Groupe de réflexion touristiques du Nord vaudois (GRTNV) présidé par M. Pierre-André Michoud.

En conclusion de son intervention, la Directrice générale se réjouit de :

- la densité et la variété des actions, projets et activités réalisées avec un professionnalisme avéré et une pertinence soutenue, en collaboration avec nos membres.
- La stabilité désormais normalement avérée des revenus, de la baisse constante des coûts structurels depuis plusieurs années et surtout de l'augmentation significative de l'argent à disposition à investir au bénéfice de la promotion de notre région.

Elle conclut en remerciant ses collègues, le Comité exécutif et tous les membres pour leur confiance et leur engagement au service de la région.

La parole est passée au Président.

Le Président remercie la Directrice générale et prie Monsieur Didier Glauser de la Fiduciaire Fidaceb SA de procéder à la lecture des conclusions du rapport de vérification des comptes. Monsieur Glauser procède à la lecture du rapport.

Le Président remercie Monsieur Glauser et prie Monsieur Pascal Gafner, Président de la Commission de gestion de bien vouloir donner lecture du rapport. Monsieur Gafner procède à la lecture du rapport. Le Président remercie tous les membres de la Commission de gestion et ouvre la discussion.

L'assemblée n'ayant pas de question ou de remarque, le Président passe au vote, l'un après l'autre, des quatre objets suivants :

1. Validation du rapport de la Commission de gestion
2. Validation du rapport d'activités 2024
3. Adoption des comptes 2024





4. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2025. Le Comité exécutif propose de reconduire le mandat à la Fiduciaire Fidaceb SA.

Les trois premiers objets précités sont adoptés à l'unanimité par les membres.

Le mandat de révision des comptes pour l'exercice 2025 est confié à l'unanimité par les membres à la Fiduciaire Fidaceb SA.

6. Divers et propositions individuelles

Le Président indique qu'aucune proposition individuelle ne lui est parvenue. Il demande toutefois si quelqu'un parmi l'assemblée souhaite prendre la parole.

La parole n'est pas demandée.

7. Clôture

Le Président indique que l'assemblée générale arrive à son terme et conclut en remerciant non seulement ses collègues du Comité exécutif pour leur travail et leur soutien tout au long de l'année mais également et surtout toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'ADNV, le Comité directeur ainsi que la Directrice générale pour leur engagement indéfectible.

Il remercie également les membres présents pour leur participation ainsi que leur confiance et invite tout le monde à partager un moment convivial autour d'un apéritif.

L'assemblée est close à 19h.

Stéphane Costantini
Président de l'ADNV

La rédactrice du procès-verbal :

Nadia Mettraux
Directrice générale